

Lettre d'interpellation aux listes candidates aux élections municipales de 2026

Le collectif à l'origine de cette démarche se compose de plusieurs associations et initiatives locales qui œuvrent à la souveraineté alimentaire du territoire du Guillestrois et du Queyras : consommer « au plus près » est une manière d'agir et de s'engager au quotidien pour soutenir l'agriculture locale et développer notre territoire. Pour cela, nous faisons le choix d'œuvrer à la préservation des terres, à la réflexion autour du futur de l'agriculture et au développement de circuits-courts, ici et ailleurs, en gardant une volonté d'ouverture et de mise en réseau avec d'autres territoires, qui produisent ce qui ne peut pas l'être dans nos climats.

Pour en savoir plus sur nos structures :

- Juste un Zeste (536 adhérents) : www.justeunzeste.fr - [Rapport d'activité](#)
- Terres en Guil – Coopérative foncière agricole (70 sociétaires) : terresenguil.fr

A l'heure des élections municipales, il nous semble essentiel de mettre à l'agenda l'enjeu de souveraineté et de qualité alimentaire et d'animer le débat autour de ce sujet afin de porter à connaissance des électeur·ice·s les positions des listes candidates des territoires du Guillestrois et du Queyras. C'est pourquoi nous tenons par cette lettre à informer les listes candidates de l'état des lieux de l'agriculture et de l'alimentation sur le territoire et à les interroger sur leurs engagements ainsi que les moyens qu'elles sont prêtes à mettre en œuvre pour agir en faveur de cet objectif.

Les constats que nous dressons sur l'état de notre territoire en matière d'alimentation et d'agriculture sont sans appel : il est temps d'agir pour **reconquérir notre autonomie alimentaire** et soutenir des modes de production réellement respectueux des milieux et qui permettent à nos paysan·es de vivre dignement de leur travail.

Notre territoire a tout pour nourrir sa population et même largement plus¹. Il dispose d'un potentiel agricole capable de couvrir l'ensemble de ses besoins, avec un excédent important en terres cultivables. Et pourtant, **nous dépendons massivement d'importations**. Résultat : une multiplication des intermédiaires et une mise en concurrence directe de nos producteur·rices avec des modèles industriels qui ne respectent ni les humains, ni les sols, ni les animaux et impactent leur rémunération. Cette dépendance fragilise notre sécurité alimentaire : au moindre choc extérieur, ce sont nos assiettes et l'accès à une alimentation de qualité qui sont menacés.

À cela s'ajoute **une déprise agricole inquiétante**. Les obstacles à l'installation, l'enfrichement des terres et l'étalement urbain grignotent peu à peu notre capacité de production. Entre 1988 et 2010, 50 % des exploitations ont disparu ; et demain, une grande partie des agriculteur·rices partira à la retraite sans reprenneur. Il y a urgence à agir pour la transmission et l'installation de nouveaux projets agricoles. Au-delà de la production alimentaire, c'est **la vitalité de nos communes, le maintien d'activités économiques locales, de nos écoles, et la diversité de nos paysages qui sont en jeu**. Sans agriculture, les paysages se ferment, la forêt progresse et avec elle les risques d'incendie : c'est tout un patrimoine vivant qui s'efface.

1 Comme nous le montrerons plus loin, les surfaces agricoles (hors estives) peuvent couvrir 300 % des besoins alimentaires du territoire.

Le changement climatique, brutal et systémique, vient accentuer cette vulnérabilité. Il impose déjà son lot de défis : pression accrue sur les alpages, baisse potentielle de rendements, hausse des besoins en fourrage... Mais il ouvre aussi des opportunités : réorientation de l'économie locale, diversification des cultures, nouvelles installations possibles. Encore faut-il avoir la volonté politique de les saisir. Au-delà de l'adaptation, nous avons la responsabilité collective de **réduire l'empreinte carbone de notre alimentation** : un effort indispensable pour limiter les impacts sur d'autres territoires et sur notre avenir commun.

Enfin, et c'est peut-être l'essentiel, **l'alimentation est l'affaire de toutes et tous**. Elle façonne notre quotidien, notre santé, notre économie locale : c'est un sujet profondément démocratique. Les habitantes et habitants l'ont bien compris : leur mobilisation croissante en faveur d'une agriculture locale et de qualité en est la preuve : l'association Juste un Zeste a su mobiliser 536 familles adhérentes en 12 ans d'existence, tous sensibles aux différentes actions engagées. **Il est urgent d'ouvrir un vrai débat public pour décider ensemble du modèle agro-alimentaire que nous voulons voir émerger dans nos communes.**

Partant de ces constats, nous posons la question aux candidat.es à l'élection municipale :

Quel niveau de priorité votre liste donne-t-elle au sujet de l'alimentation et de l'agriculture sur le territoire du Guillestrois et du Queyras ?

Nous proposons cinq axes de travail sur lesquels les communes ont un levier d'action pour prendre en main le sujet. Pour chacun des axes proposés, **nous souhaitons connaître la position de votre liste au travers des questions suivantes :**

- 1. Quelles actions comptez-vous mettre en œuvre sur votre commune ? Quels projets souhaiteriez-vous porter à l'échelle intercommunale ?**
- 2. A l'échelle de votre commune, quels moyens allouerez-vous à ces projets ?**
- 3. Quelles autres actions comptez-vous mettre en œuvre pour répondre à l'enjeu de souveraineté alimentaire ?**

Les cinq grandes questions

Les questions qui vous sont posées sont suivies d'un état des lieux du territoire.

- 1. Quelle sera votre stratégie pour lutter contre la déprise agricole et préserver le foncier agricole ?**

La déprise agricole s'explique par plusieurs dynamiques :

- une pression urbaine sur les terres, notamment les plus fertiles en fonds de vallée : 42 % des terres sont sous pression directe ou indirecte de l'urbanisation². Entre 2010 et 2020, la surface agricole utile a ainsi diminué de plus de 13 %³.*
- la multiplication des friches agricoles et des terres incultes dont l'identification reste aujourd'hui difficile.*

2 PNR du Queyras (2015), Diagnostic agricole et foncier : 12 % des terres agricoles sont passées en zone U ou AU dans les PLU

3 Agreste (2020) Fiche territoriale synthétique RA 2020 « CC du Guillestrois et du Queyras » : Seulement 7 % des exploitations agricoles sont en label Agriculture Biologique

- le départ massif à la retraite des agriculteurs⁴ et la vente de leurs terres à l'agrandissement d'autres exploitations, au détriment des installations nouvelles et de la diversification des productions ; entre 2010 et 2023, le nombre d'exploitations est passé de 119 à 99, tandis que la surface agricole utile (SAU) moyenne passait de 56 à 60 ha.

Partenaires clefs :

- Terres en Guil
- Terres de Liens 05
- SAFER
- Département
- DDT

Ressources :

- [Kit "Collectivités & Transmission" - Centre de Ressources - Terre de liens](#)

2. Que proposez-vous pour soutenir l'installation paysanne, diversifier les productions et les orienter vers une agriculture paysanne et de qualité ?

Notre territoire a besoin de diversifier sa production et de prendre soin de ses terres. « En considérant l'ensemble de la surface agricole, le territoire est fortement excédentaire en terres agricoles : il a une capacité de production agricole plus de 11 fois plus élevée que la demande alimentaire locale » « si on retire les estives du calcul, le potentiel nourricier est d'environ 300% »⁵. Pourtant « le territoire est déficitaire sur l'ensemble des [...] productions [hors élevage] : avec les utilisations actuelles des surfaces agricoles, il pourrait couvrir ¼ des besoins locaux en grandes cultures, 20% des besoins en légumes et 2% des besoins en fruits. ». Par ailleurs, même si l'utilisation d'intrants (produits phytosanitaires) reste faible, notamment du fait de la prédominance du pastoralisme, le nombre et la surface en agriculture biologique reste faible : 7 % des exploitations ont le label Agriculture Biologique en 2020⁶.

Partenaires :

- ADEAR 05
- Chambre d'agriculture
- PNR
- Terres en Guil

Ressources :

- [Guide Cerema sur les obligations réelles environnementales](#)

3. Que pensez-vous mettre en œuvre pour faciliter l'accès de la population et des professionnels aux produits du territoire ? En particulier pour les services de restauration collective dont vous avez la charge.

Aujourd'hui, une grande partie de notre alimentation repose sur des importations extérieures au territoire du Guillemois-Queyras, quand elle ne dépendent pas de circuits mondialisés. Ces importations multiplient les intermédiaires et laissent échapper une marge importante qui pourrait bénéficier à la fois aux consommateurs et aux producteurs.

4 Agreste (2020) Fiche territoriale synthétique RA 2020 « CC du Guillemois et du Queyras » : Dans le PNR du Queyras, en 2020, 14 % des exploitations agricoles étaient concernées par le départ à la retraite imminent du chef d'exploitation (âgé de plus de 60 ans).

5 BASIC PNR, Indicateurs d'appui au diagnostic du système alimentaire de territoire

6 Agreste (2020) Fiche territoriale synthétique RA 2020 « CC du Guillemois et du Queyras »

45 % des exploitations locales sont engagées dans des démarches de circuits-courts et 23 % dans des activités de transformation (laitière et découpe de viande principalement)⁷. Par ailleurs, les habitant.es sont de plus en plus nombreux.euses à repenser leur façon de s'alimenter, notamment au travers du lien producteur-consommateur et à s'engager dans des démarches de circuits-courts : Juste un Zeste dénombre 564 adhérent.es et 115 relais locaux actifs. Notre territoire fourmille d'initiatives très encourageantes qui méritent d'être soutenues !

Partenaires :

- Échanges paysans
- Cuisine centrale de Briançon
- Département et Région
- Abattoir des Hautes-Vallées
- Mégisserie
- Juste un Zeste
- Civam
- Un Plus Bio

Ressources :

- [Guide méthodologique du CIVAM](#)
- [Guide ADEME : vers une alimentation plus durable en restauration collective](#)

4. Comment souhaitez-vous soutenir les initiatives de justice sociale et intégrer les enjeux de démocratie alimentaire ?

« Depuis la crise du COVID-19, la précarité alimentaire s'est aggravée en France, touchant un public varié : étudiants, personnes âgées, familles monoparentales, personnes sans domicile, immigrés, etc. Entre 2021 et 2024, l'inflation (+12,8 % tous produits, +23 % pour l'alimentaire) a également entraîné une baisse de la consommation, notamment de fruits et légumes, et un recours accru à des produits moins chers et de moindre qualité. »⁸ Si notre territoire compte moins de personnes sous le seuil de pauvreté que la moyenne française, les revenus moyens restent modestes⁹ et la population relativement âgée (plus d'un quart de la population contre 19 % au niveau national)¹⁰. Le manque d'accès à une nourriture de bonne qualité creuse également les inégalités et implique une précarité alimentaire. En témoigne la fréquentation des associations d'aide alimentaire (Secours Populaire, Restos du Coeur, Croix Rouge et Abri Janvier) soutenues par Juste un Zeste qui les fournis en produits de bonne qualité. Par ailleurs, les difficultés économiques concernent également les agriculteur.rices qui peinent à trouver leur équilibre financier.

Partenaires :

- Croix-Rouge Française
- Secours Populaire
- Secours Catholique
- Juste un Zeste
- Abri janvier

Ressources :

⁷ Ibid

⁸ UDESS (2025) Rapport d'enquête : Les structures d'aide alimentaire dans les Hautes-Alpes

⁹ BASIC (date) Indicateurs d'appui au diagnostic du système alimentaire de territoire : « le niveau de vie médian du territoire est de 19 700 euros/an [...], soit 1420euros/an de moins que celui observé en France métropolitaine (21 110 euros/an) »

¹⁰ Ibid

5. Quelles sont vos propositions pour adapter notre territoire et l'agriculture au changement climatique ?

Selon des scénarios très probables, le changement climatique va induire sur notre territoire une hausse des températures moyennes, aussi bien l'hiver que l'été avec une perturbation du régime des pluies : augmentation des précipitations hivernales et baisse à l'été et l'automne. Ces nouvelles conditions climatiques ont un impact important sur l'agriculture : stress thermiques, notamment pour les animaux, stress hydriques, gels tardifs et événements extrêmes qui accentuent l'érosion des sols. D'un autre côté ces nouvelles conditions représentent des opportunités : durée d'exploitation plus longue de la ressource fourragère, réduction du temps de séchage du fourrage et allongement de la période d'estive sont trois facteurs propices à l'élevage. L'évolution du climat amène également un potentiel important de diversification des cultures et de rendements supérieurs¹¹. Cependant, notre agriculture locale, du fait qu'elle repose beaucoup sur l'élevage, contribue également au phénomène de changement climatique : en effet, en France, l'agriculture représente 21 % des émissions de gaz à effet de serre, l'élevage en est responsable pour presque moitié¹². La consommation de viande représente 10 % de l'empreinte carbone d'un français moyen¹³.

Partenaires :

- Parc naturel régional du Queyras
- CEREMA

Ressources :

- [Synthèse du diagnostic « énergie-climat » du Parc naturel régional du Queyras](#)

Notre collectif a conscience des disparités de moyens d'action entre les collectivités. Cette démarche n'a pas vocation à mettre en concurrence les collectivités entre elles mais au contraire à favoriser l'émergence d'actions de coopération en s'appuyant sur les initiatives déjà en place et en portant au niveau inter-communal une politique agricole et alimentaire ambitieuse et cohérente. Les structures co-signataires de cette lettre se tiennent également à disposition pour accompagner les futures élu.es dans la mise en œuvre de leurs engagements en faveur de la souveraineté alimentaire.

Signatures :

Autres ressources :

- <https://caravalim.org/?Municipales-grille-evaluationmairie-me>

11 GREC-SUD (2023) Enjeux et risques du changement climatique dans le Parc naturel régional du Queyras

12 CITEPA (2022) [Rapport national Secten](#)

13 Carbone 4 (2019) « My CO2 », d'après le Ministère de la Transition écologique, le Haut Conseil pour le Climat, CITEPA, Agribalise V3 et Incat 3